

Médecine légale. L'installation des pôles fait grogner

Depuis le début de l'année, des pôles de médecine légale sont organisés. Dans le cadre des enquêtes, les autopsies ne pourront donc plus avoir lieu à Vannes ni à Lorient. Vannes est désormais rattaché au pôle de Nantes, alors que Lorient et Quimper dépendront du pôle de Brest.

Une nouvelle organisation qui vise à mutualiser des moyens mais qui ne semble pas tenir compte des problèmes engendrés par les déplacements que cela va impliquer. « C'est une évolution qui inquiète les services d'enquête », a indiqué, hier, Thierry Phellipeau, procureur de Vannes lors de l'audience solennelle de rentrée. « Alors que le cen-

tre hospitalier de Vannes dispose d'un équipement rénové et que notre ressort a la chance de disposer d'un médecin légiste compétent, les corps qui devront faire l'objet d'investigations légales approfondies seront désormais systématiquement conduits à l'institut médico-légal de Nantes, avec les conséquences qu'on connaît, notamment pour les enquêteurs qui ont l'obligation d'assister à ces actes ». Les parquets de Vannes, Lorient et Quimper se sont mobilisés au printemps dernier, demandant la création d'une antenne médico-légale en Sud-Bretagne, à Lorient au sein du nouvel hôpital. Ils n'ont pas été entendus.

Aber-Wrac'h. L'abbaye des Anges nouveau lieu culturel



Le projet culturel de l'abbaye des Anges a été présenté, jeudi, par l'agence de développement du pays des Abers-Côte des Légendes.

Bien qu'âgé de plus de 500 ans, un nouveau lieu culturel vient de naître, à Landéda, sur les rives de l'Aber-Wrac'h. Chantal et Robert Tétré, les propriétaires de l'abbaye des Anges, ont pour projet de se positionner autour d'un axe majeur : la parole et la voix. Chants, récitals et auditions de l'école de musique du secteur, poésie et théâtre seront développés dans cet espace de 250 places dont les murs sont encore équipés de vases acoustiques. Un programme d'exposition est aussi envisagé.

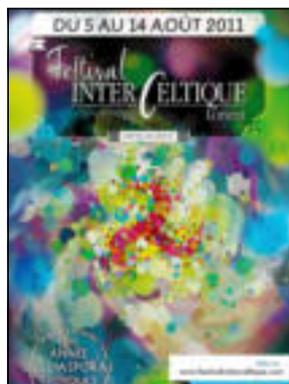
L'atelier du créateur de Bécassine

Joseph-Porphyre Pinchon, créateur de Bécassine, y a vécu de 1934 à 1953. Son atelier est encore visible aujourd'hui. L'occasion sera saisie de replacer l'héroïne dans son contexte. L'art contemporain,

option design, y aura aussi sa place. Le réseau des musées du pays des Abers-Côte des Légendes profitera de cet espace pour promouvoir ses collections.

L'idée est de créer, à cette occasion, un réseau des abbayes culturelles bretonnes avec, entre autres, Daoulas, Landévennec, Bon Repos, etc. Et, pourquoi pas, initier une « route du Léon » des propriétés privées patrimoniales.

Classée aux monuments historiques, l'abbaye des Anges est en cours de restauration. Le projet est de couvrir l'abbatiale dont le toit avait été détruit. Entre-temps, des manifestations en extérieur seront proposées par l'association des Amis des Anges, créée à cette occasion. La programmation générale s'articulera avec les deux futures salles culturelles de Plouguerneau et de Plabennec, afin que l'offre globale soit complémentaire.



FIL. UN NOUVEAU VISUEL POUR ANNONCER LES DIASPORAS CELTES

Le nouveau visuel, haut en couleur, de l'édition 2011 du Festival Interceltique de Lorient a été présenté hier à Lorient. Il annonce l'année des « diasporas celtiques », qui devrait, selon le directeur Lisardo Lombardia, permettre de « réaffirmer notre continuel souci d'ouverture ». Chaque année, le Festival Interceltique de Lorient crée un nouveau visuel, en rapport avec le pays, ou la région invitée d'honneur. Après l'année de la Bretagne en 2010 et sa planète celtique, la nouvelle édition devait dérouler le tapis rouge aux Asturiens. Durement touchés par la crise, ils ont été contraints à renoncer. La 41^e édition du Festival Interceltique de Lorient, du 5 au 14 août 2011, sera donc ouverte aux mélanges et aux accents : à ce qui fait battre le cœur des diasporas celtiques.

PRÉCISION. PAS DE MOUVEMENT DE GRÈVE AU SDIS

Contrairement à ce que nous écrivions (Le Télégramme de vendredi), il n'y a pas de mouvement de grève actuellement au Service départemental d'incendie et de secours du Finistère. Le mouvement de grève évoqué date de l'année dernière. La direction du SDIS nie qu'il y ait un malaise. Notons que le mécontentement de certaines catégories de pompiers se manifeste régulièrement comme encore le 10 janvier, lors des vœux de Pierre Maille.

Film-court. « Paris-Brest » offre ses « Corps » à Arte

Arte diffuse, vendredi soir, une série de cinq courts-métrages produits par la société brestoise « Paris-Brest ». Le thème choisi est le corps humain.



Avec son film « Nue », c'est Catherine Bernstein qui a donné l'idée de cette série.

À ceux qui se plaignent de ne jamais voir de courts-métrages à la télévision, il sera toujours possible de rétorquer en citant l'excellente émission d'Arte « Court-circuit ». Cette semaine, le programme de la chaîne franco-allemande ouvre ses portes à une collection produite intégralement par la société brestoise d'Olivier Bourbeillon « Paris-Brest » et qui décline en cinq films délicieux d'étonnantes variations sur le thème du corps humain. Comme par un fait exprès, la collection s'appelle d'ailleurs « Corps » et Arte a coproduit les films. L'idée de cette série est née après la réalisation du premier

film, le superbe « Nue » de Catherine Bernstein que le festival du film court de Brest avait abrité en compétition en 2009. Ce film, tout en pudeur, en émotion et en intelligence développe un sublime discours sur le corps d'une femme mûre sur fond de gros plans de ce même corps, sans jamais céder à la vulgarité ou au voyeurisme de quelques scandales pseudo-intellos dont raffole, à l'occasion, la production française. « Le film de Catherine Bernstein a plu à Arte et la chaîne nous a demandé d'adopter d'autres projets », se souvient Olivier Bourbeillon. La clique des habituées a répondu à l'appel

et au film initial se sont ajoutés les projets de Sylvia Guillet (« Ô jeunesse »), de Nadine Naous (« Clichés »), de Pauline Dévi (« Seconde peau ») et d'Alice Anderson (« The night I became a doll »). Ce dernier film a retenu un brin l'attention d'Olivier Bourbeillon qui sait qu'aujourd'hui Alice Anderson est devenue une vidéaste à la réputation mondiale dont les œuvres sont exposées, à l'occasion, à la Tate Gallery, à Londres.

de la maison de production brestoise dont le « Quidam » du Brestois Gaël Naizet sera également diffusé sur France 2, le 23 janvier prochain. Et tout cela en attendant le cru 2010 où figurent déjà un court fantastique de la même Sylvia Guillet (programmé à Gerardmer), un documentaire de Marie Hélie sur la ville rouge de Douarnenez et un autre de Catherine Bernstein sur l'amitié... Chic alors.

Steven Le Roy

Avenir prometteur

Il ne faudra donc pas rater ce programme exceptionnel qui marque aussi l'indéniable réussite

> **Rendez-vous**
Courts-Circuits, vendredi sur Arte à 0 h 30.

AGRICULTURE. J.-Y. LE DRIAN FAIT LE TOUR DES FERMES

Les pieds dans la paille devant un écran, Jean-Yves Le Drian a entendu, hier matin, à la ferme de Kerdroual, à Gourlizon, la vision et le projet d'un producteur laitier. Proche de l'APL, Gwenaël Le Berre a expliqué les conséquences de l'intégration forcée des producteurs de lait dans un système qui les prive de toute marge de manœuvre. Avec son collègue Christian Hascoët, il a défendu une agriculture bretonne ancrée dans le territoire, autonome et non enfermée dans les objectifs des firmes commerciales. Un discours volontariste qui a séduit le président de la Région. Il visitera une dizaine d'exploitations dans les mois qui viennent pour préparer son « pacte pour une agriculture bretonne durable » qui sera bouclé en juin.

MORLAIX. FRÉDÉRIC LEFEBVRE EN VISITE VENDREDI

Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, effectuera une visite en Bretagne, vendredi matin. Après avoir atterri à Brest, il se rendra au Centre de surveillance du commerce électronique de Morlaix. Cet établissement est chargé de contrôler la fraude électronique, ainsi que d'étudier les plaintes des consommateurs liées à des litiges commerciaux sur le web. À l'occasion de sa venue, Frédéric Lefebvre annoncera un plan de régulation du « e-commerce », avant de repartir vers la capitale en début d'après-midi.

Votre annonce dans Le Télégramme



JOURNAL + INTERNET
L'EFFICACITÉ À COUP SÛR

OFFRE PROMO

en toutes éditions : 569000 lecteurs

2+2 PARUTIONS

30€

2 parutions mardi ou jeudi et 2 parutions le samedi sur 1 mois

4+4 PARUTIONS

49€

4 parutions mardi ou jeudi et 4 parutions le samedi sur 1 mois



Appelez le 0 810 512 512

Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 2 avril 2011.